

Admission à l'école maternelle rentrée 2026 :

Madame, Monsieur,

Je vous invite à prendre contact avec l'école maternelle de Montpellier de Médillan afin d'organiser l'admission de votre enfant (pour les enfants non scolarisés) :

s'il est né en 2024 (toute petite section)

s'il est né en 2023 (petite section)

s'il est né en 2022 (moyenne section arrivant d'une autre école)

s'il est né en 2021 (grande section arrivant d'une autre école)

Vous vous adresserez à la Mairie de votre commune avec les documents suivants :

- le livret de famille (pages des parents et de l'enfant)

- le carnet de santé (vaccins mis à jour)

- un justificatif de domicile

en retour vous recevrez un certificat d'inscription délivré et signé par le Maire de votre résidence.

La Mairie se chargera de scanner les documents et de nous les faire parvenir.

Pour tout échange vous pouvez adresser vos messages à l'adresse mail suivante :

e-montpellier-de-medillan@ac-poitiers.fr

ou bien par courrier à :

Ecole maternelle

5 c route de meursac

17260 MONTPELLIER DE MEDILLAN

**et en contactant la directrice au numéro suivant :
05 46 91 64 64**

Cordialement.

Mme Patricia LECOINTRE

Directrice Maternelle

Montpellier de Médillan